

Le 11 mai 2017

S'engager pour l'avenir de notre profession

Chirurgiens-dentistes, tous ensemble, nous voulons ...

Agir ensemble pour défendre toute la filière dentaire

Nous constatons que, après plusieurs mois de négociations, Marisol Touraine a fait fi des revendications des chirurgiens-dentistes et de l'ensemble de la profession dentaire en publiant un règlement arbitral qui s'imposera à tous à compter du 1^{er} janvier 2018. Les syndicats ont tout mis en œuvre pour dénoncer ce texte et éviter ce passage en force. Nous soutenons pleinement et entièrement leur combat et nous offrirons à toute la filière dentaire, à l'occasion du Congrès de l'Association dentaire française, une tribune exceptionnelle pour défendre et porter les intérêts de la profession.

Agir au bénéfice de toute la profession dentaire

L'Association dentaire française a à cœur de s'imposer comme le trait d'union entre tous les chirurgiens-dentistes de France, à travers ses 25 entités adhérentes. Cette force nous permet de mobiliser et de dialoguer en permanence avec les différentes parties prenantes de la profession dentaire. C'est la raison pour laquelle, tous ensemble, représentants de la filière dentaire (université et étudiants, assistant(e)s et prothésistes dentaires, syndicats et sociétés savantes, industriels) nous devons faire bloc. Rester unis, être plus forts, pour préserver l'avenir de la profession.

Agir pour l'innovation et l'évolution des pratiques

Notre métier évolue en permanence. Toujours en quête d'innovation pour optimiser leurs compétences, les chirurgiens-dentistes sont parmi les premiers professionnels de santé à avoir intégré les technologies numériques dans leurs soins quotidiens. Aujourd'hui, les innovations en odontologie investissent nos cabinets et font évoluer nos pratiques. Pour nos patients, c'est plus de qualité et de sécurité. Pour le praticien et l'assistant(e) dentaire, c'est un travail qui s'exécute avec toujours plus de sérénité. L'enjeu est de mieux connaître ces technologies pour les maîtriser et réussir leur intégration dans nos cabinets.

Agir pour la formation continue des praticiens dentaires

Chaque année, nous souhaitons, à travers le Congrès, faire bénéficier l'ensemble de la profession de la meilleure offre de formation, diversifiée et adaptée à leurs besoins. Notre offre de formation est reconnue à la fois pour sa qualité, sa richesse (plus de 100 séances animées par 500 conférenciers) et l'excellence des experts intervenants. Chaque année, nous permettons aux professionnels de mettre à jour leurs connaissances et de s'adapter aux techniques nouvelles pour continuer à offrir à leurs patients des soins de qualité, en toute sécurité.

Plus que jamais, à l'ADF, nous nous engageons à porter la voix de toute notre profession. L'ADF doit rester un lieu de partage, de convivialité, d'échanges et d'expression pour tous.